



BULLETIN MENSUEL SUR LA SITUATION PHYTOSANITAIRE DANS LES ETATS MEMBRES ET LA REGION DU LIPTAKO GOURMA

Juillet 2017

AUTORITE DE DEVELOPPMENT INTEGRE DE LA REGION DU LIPTAKO GOURMA (ALG)

SOMMAIRE

- ✓ Situation phytosanitaire par catégorie de ravageurs, des actions et des moyens de lutte P.1 et P.2
- ✓ Perspectives P.3



Le présent bulletin donne des informations sur la situation phytosanitaire dans la Région du Liptako Gourma.

Le mois de juillet 2017 est marqué par une bonne installation de la campagne agropastorale dans la Région du Liptako-Gourma. En effet, les conditions climatiques se caractérisent par l'installation des pluies avec des cumuls saisonniers excédentaires par rapport à ceux de 2016 à la même période par endroit, une baisse notable des températures diurnes et nocturnes, et une élévation de l'humidité relative. En outre, la plupart des emblavures ont été réalisées et les cultures sont à des stades phénologiques divers (levée, ramification/tallage, montaison, floraison-épiaison, etc.).

Le développement des cultures s'accompagne parfois des conditions favorables à l'émergence de certains types d'ennemis des cultures. Malgré l'apparition de quelques foyers d'infestation de ravageurs, la situation phytosanitaire est restée calme dans son ensemble.

SITUATION PHYTOSANITAIRE PAR CATEGORIE DE RAVAGEURS, DES ACTIONS ET DES MOYENS DE LUTTE POUR LA PROTECTION DES CULTURES ET DES PÂTURAGES

Les prospections réalisées font état de la présence d'acariens, d'insectes et de nuisibles divers. La

❖ Les autres insectes.

Au Burkina Faso

❖ Le Criquet pèlerin

Aucune présence de criquet pèlerin n'a été signalée dans le pays.

❖ Les autres acridiens.

Il a été constaté la persistance des infestations de criquet puant (*Zonocerus variegatus*) et de sautériaux (*oedaleus senegalensis*). Aussi, les attaques de criquets puants ont affecté 5 ha de riz à Tanghin-Dassouri dans la Région du Centre. Le traitement réalisé avec du chlorpyrifos-éthyl a permis de neutraliser ces déprédateurs.

Par ailleurs, 23 ha de sorgho ont été infestés par des sautériaux et des criquets puants dans les localités Sim, Deneya, Ouahigouya et de Goinré dans la Région du Nord.

➤ La chenille légionnaire

Son infestation s'est intensifiée dans tout le pays au cours du mois de juillet 2017. Ainsi, 40 252 ha de riz, de maïs et de sorgho ont été attaqués. Les traitements ont couverts 15 956 ha, soit 40%.

➤ Les mouches de fruits

La situation connaît une accalmie, mais les opérations de surveillance et de vigilance sont maintenues.

➤ *Atherigona socata*

Leur asticot a engendré des pertes importantes sur 1826 ha de sorgho à Diapangou dans la Région de l'Est, dans 98 villages de la Région du Centre-Nord et à Rambo dans le Nord.

(Suite situation phytosanitaire au Burkina Faso)

- **Divers insectes** comme les termites, les pucerons, les thrips, les cicadelles, les mouches blanches ont été observés dans la plupart des localités. Les populations sont en évolution croissante et pourraient commettre dans les jours à venir, d'importants dégâts si des mesures adéquates de lutte ne sont pas prises.

❖ **Les maladies**

L'antracnose du sorgho a été constatée à Diagorgou et à Botou dans la Tapoa dans la région de l'Est. L'arrachage des plantes atteintes a été conseillé aux producteurs.

❖ **Les oiseaux granivores**

A l'instar de la Région du Sahel, où les oiseaux granivores ont été observés autour de certains plans d'eau au cours du mois de juin 2017, l'on a signalé leur présence dans la Région de l'Est.

La recherche pour identifier les dortoirs s'organise, afin de les localiser et de procéder à leur destruction par traitement.

Au Mali

❖ **Le Criquet pèlerin**

La situation est restée calme. Aucune signalisation n'a été faite.

Au Niger

❖ **Le Criquet pèlerin**

Aucune signalisation n'a été faite.

❖ **Les autres acridiens**

Des infestations de sautériaux ont été observées au cours de la dernière décade du mois de juillet 2017 sur 4 015 ha dans les départements d'Abalak, Illéla, Bouza, Madaoua, Malbaza (région de Tahoua), Goudoumaria, Mainé Soroa (région de Diffa) et Gouré (région de Zinder) et l'apparition de nouveaux foyers dans les départements de Kéita (région de Tahoua), Dakoro (région de Maradi), Diffa (région de Diffa), Abala et Filingué (région de Tillabéri). Les traitements ont couverts 2 954 ha, soit 73,57%.

❖ **Les oiseaux granivores**

Les oiseaux de l'espèce *Quelea quelea* en phase de nidification ont été observés au nord de Tarbiyett dans le département d'Abala et dans le département de Banibangou (Région de Tillabéry).

❖ **Autres insectes**

La situation est caractérisée par :

- la persistance des foyers d'attaques de chenilles défoliatrices dans les départements d'Abalak, Illéla (région de Tahoua) et Mirriah (région de Zinder) et l'apparition de nouveaux foyers dans les départements de Goudoumaria (région de Diffa), Bermo et sur l'aménagement hydro-agricole (AHA) de Djirataoua (région de Maradi) ; au total, 524 ha ont été infestés, dont 50 ha traités ;
- des infestations de cicadelles sur 567 ha dans les départements de Magaria, Dungass, Mirriah, Takeita ; les traitements ont couvert 441 ha ;
- l'apparition de nouveaux foyers d'infestations de pucerons sur les légumineuses (arachide et niébé) dans les départements de Tessaoua, Madarounfa, Aguié et dans l'AHA de Djirataoua (région de Maradi), dans les départements de Magaria, Kantché, Dungass, Mirriah, Gouré et Takeita (région de Zinder) ; 736,32 ha ont été attaqués, dont 610 ha ont reçu un traitement ;
- des attaques d'insectes floricoles dans les départements de Dosso et Gaya (région de Dosso) et l'apparition de nouveaux foyers dans les départements de Dioundiou et Falmey (région de Dosso), de Madarounfa (région de Maradi) et de Filingué (région de Tillabéri). Sur 1027 ha infestés, 400 ha ont pu être traités ;
- des infestations de chenilles légionnaires ont été observées dans le département d'Abalak (Région de Tahoua) sur une superficie de 150 ha. Aucun traitement n'a été effectué.

LES MOYENS DE LUTTE

Au Burkina Faso

Le stock de pesticides au niveau du magasin central de la DPVC est de 3 004 litres, composé de Pyrical 480 UL, de Cypercal 50EC, de Titan 25 EC, d'Emacot 19 EC, de Tamega 25 EC et de Fenthion 640 UL. Il y a également 2 300 sachets de Montaze (fongicides et insecticides) destinés aux traitements des semences.

L'on peut noter une diminution de 2 150 litres de pesticides par rapport au stock du mois de juin 2017.

Au Mali

Le stock du Centre National de lutte contre le Criquet pèlerin (CNLCP) est resté invariant (7 000 litres de Chlorpyrifos 240g/l) par rapport à celui du mois de juin précédent.

Au Niger

Le stock national de lutte anti-acridienne est de 64380 litres, composé de Chropyfos-ethyl 240 UL et 480 UL, et de Fenical 400 UL. Ce stock est reparti dans les centres de Niamey (5 350 litres), Tahoua (29 050 litres) et Agadez (29950 litres). Le stock est resté stable par rapport au mois précédent.

Au niveau de la Direction Générale de la Protection des Végétaux (DGPV), le stock disponible est de 66 288 litres contre 47 966 litres en juin 2017, soit une augmentation de 18 322 litres. Il se compose essentiellement de Chlorpyrifos 240 UL, de Fénicol 400 UL, de Perméthrine 10 EC, de Zalang 20 UL, de Conquest 88 EC, le Cyperstar 10 EC, de Pacha 25 EC, etc.

AUTRES INFORMATIONS

- ❖ la tenue du 3 au 6 juillet 2017 à Bamako de la session extraordinaire de la CLCPRO ;

- ❖ l'organisation du 17 au 19 juillet 2017 à Niamey, au Niger de la 8^{ème} Réunion du CTCLAA de l'ALG, placée sous le thème des fléaux émergents, leurs biologies, leurs écologies, leurs capacités de destruction des productions végétales et les moyens et méthodes de lutte.

Cette 8^{ème} Réunion du CTCLAA a été présidée par Monsieur Abouba ALBADE, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage de la République du Niger. Entre autres résultats, elle a formulé les recommandations suivantes :

- ✚ l'élargissement du mandat du CTCLAA pour prendre en compte le suivi et la lutte contre les oiseaux granivores ;
- ✚ la prise de mesure pour assurer le contrôle de qualité sanitaire et phytosanitaire des stocks de denrées alimentaires et des produits phytosanitaires ;
- ✚ la mise en œuvre des actions concertées dans l'espace du Liptako-Gourma sur la gestion des chenilles mineuses, notamment sur la tomate et le mil.

- ❖ la tenue du 18 au 20 juillet 2017 à Ouagadougou (Burkina Faso) de la Réunion conjointe du Sous-comité de sécurité sanitaire des végétaux et du Comité régional des pesticides de l'UEMOA

PERSPECTIVES

Au cours du mois d'août 2017, les activités suivantes sont prévues :

Au Burkina Faso

- ❖ la poursuite de la surveillance phytosanitaire ;
- ❖ la réalisation des prospections aviaires et acridiennes.

Au Mali

- ❖ la poursuite de la surveillance des individus solitaires du Criquet pèlerin.

Au Niger

- ❖ la surveillance des zones grégarigènes du Criquet pèlerin et de l'infestation de tous les autres ravageurs.

*Pour tout renseignement ou suggestion, bien vouloir s'adresser à : M. Salvador SOMDA, Chef du Service Agriculture et Elevage (SAE) ou à M. Abdourahmane VARINO, Chef du Service Documentation, Information et Relations Publiques (SDIRP).
Autorité du Liptako-Gourma (ALG), 417, Avenue Kwamé N'Krumah - BP 619 Ouagadougou 01 Burkina Faso Tél. : (226) 25 30 61 48/49
Fax: (226) 25 30 85 88, Email : dg@liptakogourma.org -
Site web: www.liptakogourma.org*